



Accusé de réception en préfecture	
Numéro de l'acte	2025-44-MIVC
Date de transmission	10/04/2025
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025

QUESTION N°2025-44

TRAVAUX : REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE - AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – bilan annuel d'exécution - ajustement

RAPPORTEUR :

Madame Chloé KOCLEGA

Conseillère déléguée à l'aménagement du territoire

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2012-146 en date du 8 octobre 2012, la commune à décider de déroger au principe de l'annuité budgétaire et de mettre en place pour certaines opérations une gestion par autorisation de programme (AP) et crédit de paiement (CP)

Vu la délibération n° 2021-75 du 13 Juillet 2021, le Conseil Municipal a attribué le marché de Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'hôtel de Ville à TKINT

Ces travaux consisteront en :

- La reprise de la charpente et du plancher avec traitement curatif et préventif du mэрule, identifié dans le grenier du Pavillon Alexandre (Aile droite)
- La vérification de structure de charpente des autres corps du bâtiment
- La réfection totale des couvertures tuiles, ardoises et zinc
- La restauration des façades
- L'amélioration de l'accessibilité du Public
- L'isolation du bâtiment
- L'autonomie énergétique en électricité

Considérant la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2021 à 2026 au vu de l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux et les subventions attendues sur ce projet, il est proposé d'ajuster les crédits de paiement sur cette période

Le montant prévisionnel de l'opération (travaux, maîtrise d'œuvre) s'établit à 3 033 737.66 HT soit
3 640 485.19 € TTC

En raison des différents avenants, des actualisations et des révisions de prix des marchés, il convient de porter l'AP à 4 200 000 TTC



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025

Affiché le 08 avril 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 03 avril Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **20 présents** (de la délibération 2025-19 à 2025-51)
- **7 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir** (de la délibération 2025-52 à 2025-61)

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.

Une fiche annexée fait apparaître la totalité de l'opération, ces financements et l'historique des réalisations comptables

Montant global de l'AP : 3 640 485.19 € TTC (Valeur avril 2024)

Montant global de l'AP : 4 200 000 € TTC (Valeur avril 2025)

Réalisé 2021-2022 : 207 520.79 €

Réalisé 2022-2023 : 391 102.42 €

Réalisé 2023-2024 : 1 173 338.50 €

CP 2025 : 1 313 521.53 €

CP 2026 : 1 114 516.76 €

L'équilibre de cette AP sera assuré comme suit :

DETR:

Phase 1: 230 534.22 €

Phase 2: 230 000 €

DEPARTEMENT:

Phase 1: 244 327.00 €

Phase 2 : 230 000 €

COMMUNE : 2 576 170.68 € (après récupération du FCTVA en N+1 pour un montant global de 688 968 €)

Années prévisionnelles de perception de ces subventions : 2024-2025-2026

Ces crédits seront inscrits au budget primitif 2025 à l'article 2313

Vu la délibération en date du 13 juillet 2021 sur l'attribution des lots de travaux

Considérant l'assurance dommage ouvrage

Considérant que la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2021 à 2026 au vu de l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux et la subvention attendue sur ce projet

Considérant que le montant prévisionnel de l'opération (travaux et maîtrise d'œuvre) s'établit 4 200 000 € TTC

Considérant que la fiche annexée fait apparaître la totalité de l'opération, ses financements, et l'historique des réalisations comptables

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : ACTE LE BILAN DE L'AP « Réhabilitation de l'Hôtel de Ville »

ARTICLE 2 : AUTORISE la modification de l'autorisation de programme ainsi que la répartition des crédits de paiement pour tenir compte de l'état d'avancement du projet selon la fiche annexée.



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025**

Affiché le 08 avril 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 03 avril Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **20 présents** (de la délibération 2025-19 à 2025-51)
- **7 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir** (de la délibération 2025-52 à 2025-61)

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Corinne REANT

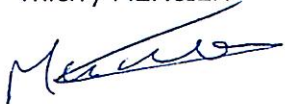
Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	22
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 07 avril 2025

Le secrétaire de séance,
Thierry MERCIER



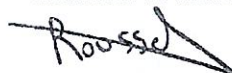
Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture

le 10 AVR. 2025 et publication ou
notification le 10 AVR. 2025

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025**

Affiché le 08 avril 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 07 avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 03 avril Deux Mille Vingt Cinq accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT – Jean-Pierre LAMIRAND – Christine COURBOT – Stéphane FINARD – Cécile CARON – Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT – Jackie GUTTMANN – Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR – Olivier JUSTIN – Isabelle CLABAUX – Johnny WALLART – Sébastien BERNARD – Sébastien DUCHATEAU – Hélène FAYEULLE – Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT – Dominique GODART – Laurence DELAVAL – Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM – Alexandrina DA SILVA – Arnaud WILQUIN – Francis PRED'HOMME – Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **20 présents** (de la délibération 2025-19 à 2025-51)
- **7 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **1 absent excusé sans pouvoir** (de la délibération 2025-52 à 2025-61)

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Cécile CARON

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Monsieur Thierry MERCIER est nommé secrétaire de séance.